



FOOT N°558 DU JEUDI 23 MARS 2023

CARNET NOIR

Le District de Haute Savoie – Pays de Gex a la tristesse de vous faire part du décès de Roland DETURCHE, ancien correspondant du Dauphiné Libéré, il parcourait les terrains des clubs chaque week-end. Le Président, Denis Allard, les membres du Comité de Direction, les membres des Commissions et le personnel présentent à sa famille et proches leurs sincères condoléances.

NOTE AU TRESORIER

Clubs non à jour avec le relevé n°2 payable au 15/02 :
Drumettaz

MEDAILLES DE DISTRICT

Demande à adresser au DISTRICT, date limite le 30 avril 2023.
L'imprimé est téléchargeable sur le site du District en rubrique « Documents ».

Les récompenses sont attribuées selon les règles suivantes :

- Médaille de Bronze : 10 ans d'activité
- Médaille d'Argent : 15 ans d'activité
- Médaille d'Or : 20 ans d'activité

TOURNOIS

Le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser.

Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles) > **sauf U7/U9/U11**
- du respect des temps de jeu et de repos

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.



- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

F.F.F. :

Candidatures FFE3 / AFPE2

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission de Discipline :

L'herondelle – Jux – Toutin – Porcelet

Foron FC – ES Valleiry

Commission des Jeunes :

FC Vallée Verte – F. Sud 74 – US Argonay – JS Reignier – CA Bonneville – AG Bons – ES Douvaine Loisin – FC Brevon – ES Meythet – ES Lanfonnet – ES Fillinges – Bonne AC – GPT Combloux/Megève – FC La Filière – US Semnoz Vieugy – CSL Perrignier – Morzine SC – GC Usses – US Semnoz Vieugy – Foot Sud 74 – GPT Challonges Semine Seyssel – US AAG – CSA Poisy – FC Aravis – GC Usses – ES Cernex

Commission Sportive :

Favergeres Portugais – ES Amancy – US AAG – FC Cluses – CS Vacheresse – FC Villy le Pelloux

Commission des Règlements :

Lac Bleu - AS Thonon

Commission Féminines :

JS Reignier – US Argonay – ES Chilly

Commission de l'Arbitrage :

Therien – Murat – Blanchet – Hida – Blin – Maniglier -

Commission du Statut de l'Arbitrage :

Fournier – Therien

Commission des Délégués :

Foron FC